

RENOVALT

4.9.314 - RENOVALT

Rénovation-Energie-Alternance

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

IFAPME

Code postal : 6000

Ville : Charleroi

Pays : Belgique

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
IFAPME	WA	555 367,22 EUR	277 683,61 EUR
Cluster CAP 2020	WA	141 755,47 EUR	70 877,73 EUR
CCW	WA	146 830,88 EUR	73 415,44 EUR
BTP CFA Champagne-Ardenne	FR	251 948,09 EUR	125 974,04 EUR
FFB Grand-Est	FR	150 515,36 EUR	75 257,68 EUR
ARCAD	FR	OP associé	OP associé
CCCA-BTP	FR	OP associé	OP associé
Constructiv	WA	OP associé	OP associé
TOTAL		1 246 417,02 EUR	623 208,50 EUR

3. RESUME

Le projet RENOVALT s'inscrit dans les défis actuels à relever par les régions et par le secteur de la construction en matière d'économie verte et de compétences à haute valeur ajoutée.

Le partenariat constitué d'opérateurs de formation en alternance, de fédérations professionnelles et de clusters d'entreprises a ciblé une région transfrontalière (Territoire Région Champagne-Ardenne, provinces de Namur et de Luxembourg) où les caractéristiques du parc immobilier sont similaires. De plus, l'offre de formation liée à la rénovation énergétique y est insuffisante et ne répond pas aux attentes des professionnels. Le projet a pour objectif d'y développer une offre intégrée de formation en alternance liée à la rénovation énergétique du bâtiment.

Le projet RENOVALT met en place deux modules de travail complémentaires aux modules de travail imposés.

Le premier module permettra, au travers d'un benchmarking transfrontalier, d'améliorer l'adéquation entre l'offre de formation existante et la demande des professionnels. Ce benchmarking transfrontalier a pour objectif :

- D'analyser les évolutions techniques et réglementaires liées à la rénovation énergétique ;
- De détecter les nouvelles compétences professionnelles non couvertes par l'offre de formation ;
- De créer et d'éditer des guides techniques et guides métiers transfrontaliers.

Sur base des résultats du benchmarking transfrontalier, le second module a pour objectif d'organiser conjointement, sur la zone étudiée, une nouvelle offre de formation en alternance intégrant :

- La création des référentiels de formation et des outils d'accompagnement en transfrontalier ;
- L'équipement des centres de formation de la zone du projet ;
- L'accompagnement et la formation des publics cibles ;
- La reconnaissance transfrontalière des compétences acquises.

L'ambition du partenariat est donc de développer de manière conjointe une offre de formation transfrontalière en alternance favorisant l'intégration des marchés de rénovation pour les entreprises de la zone étudiée, tout en accroissant la fluidité et la mobilité des apprenants et travailleurs qui se formeront dans des centres de formation adaptés aux techniques rencontrées sur le territoire et dans des entreprises transfrontalières dont les capacités techniques et places d'accueil auront été renforcées.

Enfin, une attention particulière sera apportée à la reconnaissance transfrontalière des compétences acquises en vue de la pérennisation des actions du projet.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/10/2017

Date de fin : 01/10/2021

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

Modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

7 avril 2017